



PROJET PEDAGOGIQUE

La Chouette est une école maternelle et primaire, catholique, qui a été créée en 2007 à Orléans par des parents reprenant leur pleine responsabilité quant à l’instruction de leurs enfants, et soucieux de les voir se construire harmonieusement dans l’unité de leur personne et acquérir la maîtrise des fondamentaux : lire, écrire, compter et calculer.

Elle a pour objectif l’instruction et l’éducation de l’enfant dans toutes ses dimensions et s’attache donc à la formation intellectuelle, humaine, spirituelle, artistique et sportive.

L’école La Chouette est ouverte à tous ceux qui adhèrent à son projet d’établissement. Elle œuvre avec les parents, premiers éducateurs de leurs enfants.

1. FORMATION DE L'INTELLIGENCE

L’école La Chouette fait le choix de méthodes explicites, progressives et répétitives pour permettre à chaque enfant l’acquisition de bases solides sur lesquelles pourront reposer tous ses apprentissages futurs. 3 piliers : Français, Maths, Histoire.

Les grands principes pédagogiques sont :

- apprentissage de la lecture syllabique.
- lecture quotidienne à voix haute.
- dictées fréquentes dès le CP, exercices d’écriture et de copie.
- importance de l’analyse logique et grammaticale.
- expression écrite
- apprentissage des mathématiques du concret vers l’abstrait.
- entraînement au calcul mental.
- enseignement de l’Histoire à travers sa chronologie.
- enseignement de la Géographie : du plus proche au plus lointain.
- apprentissage par cœur des leçons.
- attention particulière au soin de l’écriture et à la tenue des cahiers.
- contrôle fréquent et notation des apprentissages.
- enseignement de l’anglais.
- chant/activité théâtrale pour le spectacle de fin d’année.

Les méthodes choisies sont explicites et structurées : elles donnent des repères clairs à l'enfant. Elles le font logiquement progresser du plus simple au plus complexe, facilitant son travail d'analyse, de synthèse et de mémoire. Progressives et répétitives, elles permettent à l'enfant de prendre confiance en ses apprentissages et en lui-même.

A travers ces méthodes, l'école cherche également à donner aux enfants la joie du travail bien fait, le goût de l'effort et celui de la réflexion.

L'école veut privilégier le suivi de chaque enfant et lui offrir une ambiance sereine et familiale. Pour ce faire, l'école proposera des effectifs volontairement réduits par classe.

2. FORMATION HUMAINE ET SPIRITUELLE

L'école La Chouette s'attache à porter un regard bienveillant sur l'enfant et à le faire progresser dans la confiance.

De son côté, l'élève est encouragé à donner le meilleur de lui-même et à développer les vertus qui aideront sa personnalité à se construire, pour son propre bien et pour celui des autres : honnêteté, respect des autres et de soi-même, humilité pour demander l'aide dont on a besoin, volonté pour s'exercer à faire de son mieux. La recherche de l'exigence est assortie d'un souci constant d'encouragement et de valorisation des élèves. Une attention particulière est portée à chaque enfant.

L'équipe pédagogique travaille pour développer en chaque élève l'estime de soi, la politesse, l'obéissance, le respect, la loyauté, l'esprit de service, la persévérance et la bonne camaraderie.

Dans le respect du cheminement et de la liberté de chacun, elle veut donner la possibilité de découvrir et d'approfondir la foi chrétienne, permettre à chaque enfant d'être nourri par la prière et tourné vers les autres. Elle a choisi de se placer sous la protection de Notre Dame de la Sagesse et sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et compte sur leur intercession pour l'aider à faire progresser ses élèves vers le Vrai, le Bien, le Beau.

Pour accompagner cette croissance humaine et chrétienne, l'école prévoit :

- un enseignement hebdomadaire, attentif à la diversité des familles spirituelles : parcours *Notre Dame de Vie* de la maternelle au CE2, *les 3 Blancheurs* en CM1 et *Transmettre* en CM2.
- un temps de prière quotidien.
- plusieurs messes par an selon le rite romain dans sa forme ordinaire, pour les temps forts de l'année liturgique notamment.
- des temps d'adoration et de confession.
- l'exercice des vertus pour aider chaque élève à cultiver son jardin intérieur et l'amener à vouloir le bien par une décision personnelle. L'école La Chouette accueille tout enfant, baptisé ou non, dans la mesure où ses parents acceptent pleinement la dimension chrétienne de l'école et ce qui pourra y être vécu sur le plan spirituel par leur enfant.

L'école La Chouette ne prépare pas aux sacrements.

3. CONTRAT AVEC LES PARENTS

Le directeur ou la directrice de l'école La Chouette propose un projet pédagogique au Conseil d'Administration qui le valide. Le directeur ou la directrice de l'école est garant(e) de la mise en œuvre de ce projet auprès des familles. L'équipe pédagogique met en œuvre ce projet et adhère à la vision éducative portée par l'école. Elle s'engage en outre à suivre une démarche de formation continue.

Sur la base de ce projet, un réel contrat éducatif se met en place entre l'école et les parents, leur permettant de travailler en cohérence et en étroite coopération.

Le directeur ou la directrice et les enseignants comptent fortement sur cette collaboration entre les parents et l'école pour mener à bien leur travail au service des élèves. Cela suppose :

- l'adhésion explicite des parents au projet d'établissement et au règlement intérieur.
- le suivi du travail scolaire à la maison.
- un respect mutuel des valeurs transmises à la maison et à l'école. Les parents acceptent les choix pédagogiques de l'enseignant. Ils respectent le travail et l'autorité de l'équipe pédagogique.

Il est essentiel que l'enfant ne sente aucun désaccord ou incompréhension entre ses parents et son enseignant ou autres intervenants de l'école.

Les familles auront à cœur d'aider, dans toute la mesure de leurs moyens, à l'équilibre financier et participeront, entre autres, à la vie et au bon fonctionnement de l'école (ménage, surveillance cantine, petits travaux, ventes...) L'indépendance financière d'une école hors contrat est exigeante. L'école compte sur chaque famille.

4. ASSOCIATION GESTIONNAIRE

L'école La Chouette est gérée par une association loi 1901, responsable de la permanence des choix initiaux ainsi que du respect des statuts, du projet d'établissement et de l'équilibre financier de l'école.

Le directeur ou la directrice rend compte au président et au Conseil d'Administration de la bonne application du projet pédagogique et du règlement intérieur.

L'association gestionnaire a le souci de rendre l'école accessible au plus grand nombre de familles.

Pour que l'école La Chouette porte du fruit et rayonne, tous ses acteurs (équipe pédagogique, parents d'élèves, membres du Conseil d'Administration) auront à cœur de vivre concrètement entre eux les valeurs que l'école souhaite transmettre aux enfants : bienveillance, respect, honnêteté, confiance, charité.